

Annexe II.2 – Compréhension de l'oral et expression orale

BTS MHR – Grille d'aide à l'évaluation communication en langue vivante étrangère – Niveau B1

Nom et Prénom du candidat :		Langue :		Session :
Niveau B1	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Comprendre	Comprend des mots courants et des expressions très élémentaires , sans être en mesure d'établir des corrélations entre les éléments relevés	Comprend les points essentiels du document.	Comprend les points essentiels des détails significatifs du document.	
	2 points	4 – 5 points	6 – 7 – 8 points	
S'exprimer en continu	Produit des énoncés très courts , stéréotypés , ponctués de pauses et de faux démarrages .	Produit un discours simple et bref à partir du document.	Produit un discours nuancé et pertinent .	Développe un point de vue exprimé est pertinent .
	1 point	2 points	3 points	4 points
Prendre part à une conversation	Intervient simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation .	Répond et réagit de façon simple. Comprend l'examineur. L'échange est mené lentement .	Prend sa part dans l'échange, sait – au besoin – se reprendre et reformuler .	
	1 point	2 points	3 – 4 points	
Intelligibilité et recevabilité linguistique	S'exprime dans une langue partiellement compréhensible.	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs .	S'exprime dans une langue globalement correcte et utilise un vocabulaire approprié .	S'exprime dans une langue correcte et fluide . Utilise une palette lexicale riche.
	1 point	2 points	3 points	4 points
Bonus	Le bonus sera attribué aux candidats faisant preuve d'une aptitude particulière à communiquer et à valoriser leur culture professionnelle et/ou générale .			(2 points)
Appréciation				TOTAL / 20

L'évaluation sera menée dans un esprit positif. Ce bordereau devra être conservé jusqu'à la session suivante, c'est-à-dire pendant une année complète.

N. B. : ce document d'aide à l'évaluation ne se substitue pas au référentiel.

Session 2025	EXAMEN : BTS Management en Hôtellerie-Restauration toutes options (A, B et C)	
	Annexes à la circulaire nationale d'organisation	29 / 57